

Commission Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers des Hautes Alpes

Réunion réalisée au Centre d'Incendie et de Secours de Savines-le-Lac le 27 avril 2022 à 18h30

Étaient présents :

Commandant Pierre Collier – Délégué Départemental
Commandant Romaric Miler – Chef du Groupement Formation-Perfectionnement (en distanciel)
Capitaine Pierre Gauthier – Responsable section du Grand Buëch, co-animateur de la commission
Lieutenant Eric Sinaëve – Responsable section du Briançonnais
Infirmière Carolina Lucchési – Responsable section du Gapençais
Adjudant-Chef Rémi Plasse – Responsable section du Guillestrois-Queyras
Caporale Amandine Mérighi – Animatrice section de l'Embrunais & Référente communication
Sapeure Célia Gillino – Référente adjointe habillement
Adjudant-chef Sébastien Aragona – Adjoint section du Gapençais
Sapeure Léonie Laurenti-Gallice – Adjointe section du Briançonnais et référente formation des animateurs
Sapeure Clara Badino – Adjointe section du Guillestrois-Queyras
Sapeure Barthélemy Thipaine – Adjointe section du Champsaur-Valgaudemar
Sergent Julien Bouillé – section du Grand Buëch & référent Drive

Étaient absents ou excusés :

Colonel Patrick Moreau – Directeur Départemental
Capitaine Jean-Pierre Pic – Président de l'UDSP
M. Christophe Boujot – Chef du Groupement Technique & Immobilier
Lieutenant Eric Mesrobian – Responsable section de l'Embrunais
Adjudant-chef David Roux – Conseiller technique EAP
Sapeur Jonathan Padovani – Référent habillement
Sergent-chef Guillaume Roche – Adjoint section de l'Embrunais
Adjudant Jonathan Ravenet – Responsable section du Champsaur-Valgaudemar

*
* *

1 – Point Administratif

Le Commandant Pierre Collier précise que toutes les cotisations 2021-2022 lui ont enfin été transmises à l'exception de celles de la section de Gap. Carolina Lucchési répond qu'elles ont été données directement au secrétaire de l'UDSP. Cette année, c'est près de 10.000 euros de cotisations qui seront versés à l'UDSP pour 81 JSP.

Il est rappelé la nécessité de renforcer la rigueur administrative de notre organisation (objectif n° 1) notamment il conviendra :

- d'éviter les contacts directs avec le secrétaire de l'UDSP et/ou les services de l'état-major. Afin de maintenir une cohérence entre les sections territoriales, et éviter les dérives du passé qui ont fortement posé des problèmes entre les deux sections.

- de récupérer les dossiers d'inscription ou de réinscription et collecter les cotisations dès la rentrée scolaire afin de renseigner rapidement l'assureur de l'UDSP. Pour information, la cotisation couvre l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre).

Le second objectif à mettre en œuvre vise à fluidifier le passage de nos jeunes du statut de JSP à celui de SPV. Pour ce faire, il est nécessaire :

- Anticiper dès les vacances d'automne, l'inscription des JSP les plus âgés sur des formations Prompt-Secours afin qu'ils soient immergés avec des SPV. Pour l'automne 2022, les 29 JSP des sections de l'Embrunais et du Champsaur-Valgaudemar seront concernés.

- Habiller rapidement les JSP en 3^e année avec leur tenue SPV. Ainsi, ils pourront :
 - S'accommoder au port de celle-ci, mais aussi se préparer psychologiquement à leur entrée en centre
 - Capeler les ARI, ce qui n'est pas le cas avec les casques JSP,
 - Suivre le module caisson, dès leur incorporation, afin d'être rapidement opérationnels pour les missions incendie,

- Anticiper le dépôt des dossiers de candidature par les JSP aux chefs de centre en vue de leur recrutement. La section du Briançonnais a déjà transmis les dossiers à ses JSP. Il convient que la section du Gapençais en fasse autant. À ce sujet la commission se positionne collectivement afin que les JSP soient dispensés des tests physiques et donc de la visite médicale chez le médecin référent car nos jeunes sont encadrés depuis 3 ans par des EAP. Ils participent aux Cross et Parcours sportifs.

- Programmer, pour les JSP ayant déjà 16 ans, le Brevet National début juin et le recrutement mi-juin afin d'organiser le passage au caisson avant la période estivale (brûlage interdit).

2 – Formation des animateurs

Sur proposition de Denis Lauze du SDIS 04 et du Délégué Départemental, Léonie Laurenti-Gallice est validée formatrice d'animateurs JSP par le Groupement Formation-Perfectionnement permettant ainsi d'être plus autonome dans ce domaine. Toutefois, nos formations seront toujours proposées aux personnels du SDIS 04 et réciproquement. Les participants la félicitent pour cette nouvelle fonction.

Huit personnels ont suivi la formation tronc commun et module pédagogique organisée du 18 au 20 mars au Cis Laragne. Le module sport (EAP) sera organisé le 11 & 12 juin au Cis Embrun. Léonie Laurenti-Gallice est chargée de communiquer cette date aux sections. Celle-ci est en cours de création sur l'application FORSYS – Webfor du Groupement Formation - Perfectionnement. Carolina Lucchési a suivi sa formation à Digne.

Il est nécessaire de disposer d'un état des lieux fiable sur les animateurs formés, car la liste transmise par le Groupement Formation - Perfectionnement ne semble pas exhaustive. Pierre Gauthier va transmettre un fichier Excel à Léonie, dans lequel sont listés les animateurs formés, afin qu'elle puisse le compléter au regard des dernières formations suivies.

Il est nécessaire d'organiser une autre formation d'animateurs JSP au cours du second semestre 2022. Celle-ci se déroulerait plutôt sur le Nord du département. Léonie Laurenti-Gallice transmettra à Pierre Gauthier, 3 à 4 créneaux de disponibilité afin d'organiser une consultation des potentiels candidats via un Doodle comme cela a bien fonctionné pour le stage de Laragne.

3 – Organisation d'un brevet JSP blanc

Un brevet blanc va être organisé sur deux jours afin de préparer les JSP en 3^e année à l'épreuve finale. Cette session se déroulera du samedi 4 juin 9h00 au dimanche 5 juin 17h00 à la caserne de Savines-le-Lac. Les animateurs seront Léonie Laurenti-Gallice, Eric Sinaeve (uniquement le dimanche), Carolina Lucchési, Yannick Dou et Sébastien Aragona. Eric Sinaeve et Carolina Lucchési sont chargés d'informer rapidement leurs JSP respectifs.

Les JSP et les animateurs coucheront à la Base Nautique de l'UDSP au bord du lac dans des tentes qui seront apportées par chacun. Amandine Mérighi, titulaire de la formation BAFA, encadrera la nuitée avec l'aide des animateurs présents. Le séjour est à déclarer auprès de la Jeunesse et Sport. Amandine Mérighi se renseigne sur la procédure à suivre.

Le repas du soir du type barbecue et le petit déjeuner seront assurés par Patrick Benalouane financés par l'UDSP, le SDIS assurant la restauration du midi.

4 – Brevet National JSP

Le Brevet National ne peut être organisé le 25 juin car cette date correspond à la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers. Il est décidé que les épreuves du Brevet National seront organisées le dimanche 26 juin à l'Etat-Major comme précédemment convenu.

Il semblerait que la section de JSP de la Motte-du-Caire (Sdis 04) ne sera pas présente. Par contre, il n'est pas à exclure que des JSP du Sdis 04 soient présents dans le cadre du rattrapage des épreuves échouées. Le Groupement Formation - Perfectionnement est chargé d'organiser le Brevet National (convocations JSP et évaluateurs, PV du jury, planification des épreuves, etc.).

Il est rappelé aux responsables de section, l'obligation que chaque JSP dispose d'un livret de formation dûment rempli, qui doit être présenté lors des épreuves du Brevet National. Celui-ci est à disposition sur le Drive « JSP des Hautes-Alpes » et doit être renseigné tout au long de la formation du JSP depuis le 1^{er} cycle jusqu'au 4^e.

5 – Bilan formation Prompt-Secours

Une formation Prompt-Secours exclusivement composée de JSP s'est tenue sur deux week-ends d'avril au Cis La Batie-Neuve. 12 JSP de la section du Gapençais ont suivi celle-ci. 9 JSP ont reçu un avis favorable sans réserve et 3 JSP ont un plan d'actions visant à améliorer leur intégration dans des équipes d'adultes. Ces plans d'actions démontrent la pertinence d'immerger les JSP dans les formations Prompt-Secours organisées à l'attention des SPV, comme le souhaite les membres de la commission depuis deux ans.

Trois JSP de la section du Briançonnais ne sont pas formés au Prompt-Secours. Eric Sinaeve et Léonie Laurenti-Gallice se chargent de les former avant les épreuves du Brevet National car celles-ci sont obligatoires.

Comme précisé ci-dessus, il est important d'anticiper l'intégration des JSP dans les formations SPV dès les stages Prompt-Secours organisés à l'automne afin d'éviter d'arriver en fin d'année avec des JSP non formés.

6 – Parcours sportif – 15 mai à Guillestre

Tous les JSP peuvent s'inscrire. Il est nécessaire de transmettre les certificats médicaux pour les 1^{ère} année. Pour les années futures, une réflexion devra être portée sur la nécessité d'organiser, ou pas, des sélections dans les sections.

7 – Rentrée scolaire des JSP

La rentrée scolaire est fixée au samedi 1^{er} octobre 2022. Il est rappelé aux responsables que les dossiers d'inscription et de réinscription, accompagnés des cotisations, doivent revenir très rapidement au Délégué Départemental.

8 – Habillement

Une grande partie de l'habillement a été livrée pour équiper la section du Grand Buëch. Le Cdt Collier précise que le Conseil d'Administration de l'UDSP a acté que les JSP réussissant le Brevet National garderont leur sac de transport.

La collecte de devis pour les tenues de sport est en cours. Le Conseil d'Administration a acté une enveloppe de 7 000 € pour cette opération mais souhaite une participation symbolique de 10 € du JSP. Afin d'éviter une surcharge de travail pour collecter cette somme, une proposition sera faite à l'occasion du prochain Conseil d'Administration pour intégrer ce montant à la première cotisation. Comme pour les sacs de transport, le CA de l'UDSP a acté que les jeunes garderont leur tenue de sport en souvenir de leur passage aux JSP.

Le CA de l'UDSP a également acté qu'une tenue de sport serait offerte aux animateurs formés en reconnaissance de leur engagement et ainsi tenter de susciter de nouvelles vocations dans nos rangs.

Enfin, une procédure devra définir les modalités de restitution de l'habillement JSP à l'issue de la formation ou en cas de démission d'un candidat. En effet les efforts financiers importants consentis par le SDIS pour habiller nos JSP nous contraignent à une gestion rigoureuse des deniers publics.

À ce jour, les tenues réglementaires n'ont pas encore été distribuées aux JSP de 3^e année. Cela pose des problèmes, d'une part pour le port de l'ARI avec les casques JSP et d'autre part, ils ne pourront pas passer au caisson à feux immédiatement après leur recrutement (les tenues JSP ne peuvent être utilisées sur feux réels). Lors du dernier CA de l'UDSP, le Cdt Collier a attiré l'attention du Directeur Départemental sur la nécessité d'équiper rapidement les JSP concernés comme défini dans le référentiel approuvé par les CA de l'UDSP et du SDIS.

9 – Point de situation des sections

9.1 – Section du Grand Buëch

Une très bonne dynamique s'est installée dans cette section. Six animateurs sont formés ou finaliseront leur cursus de formation courant le mois de juin prochain. Presque autant de personnels ont manifesté la volonté de se former rapidement. La section compte 19 JSP.

Les cours tournent sur les six casernes du périmètre, permettant ainsi de mobiliser des ressources autres que les animateurs JSP (Acc Pro, For Acc, spécialistes, ...). Cependant, on constate une dynamique moindre sur les casernes excentrées (Rosans & Dévoluy). Le transport des JSP dans les casernes est assuré par les parents qui s'organisent pour covoiturer.

Les animateurs et autres personnels sont présents à la journée ou à la demi-journée permettant ainsi plus de souplesse dans leur organisation et face à leurs contraintes professionnelles et/ou familiales.

Il n'est pas exclu que cette organisation, tournant dans les casernes, crée de l'émulation et décide d'autres personnels à rejoindre l'équipe d'animateurs JSP. À ce jour, chaque cours compte 2 à 3 animateurs formés et autant de personnels non formés. Enfin, il est demandé à la caserne hôte de mettre à disposition un personnel serait-ce que pour mettre à disposition le matériel pédagogique ou déplacer les véhicules.

Les responsables souhaiteraient disposer d'un VTP supplémentaire lors de déplacements communs avec les personnels des casernes (manifestations sportives, cérémonies officielles, etc.) car ce type de véhicule est utilisé par ces derniers. La section a également le souhait de s'équiper d'un kit « formation » avec un minimum de matériel (feutres effaçables, ardoise, cahier-journal de la section, ...) afin de tourner dans les casernes. Cet équipement pourrait être étendu à toutes les sections. Une liste de matériel va être diffusée à toutes les sections afin de mettre en commun les idées puis nous solliciterons le financement à l'UDSP.

9.2 – Section du Gapençais

Il est difficile de mobiliser des animateurs. Une nouvelle animatrice (Cis La Batie-Neuve) souhaite intégrer la section, mais elle est déjà très investie sur la formation en général. La section a commencé à tourner sur 2 casernes avec des résultats encourageant, en termes de mobilisation d'encadrants, notamment sur l'une des deux (Cis La Bâtie-Neuve).

Des SPV, ayant un enfant susceptible d'intégrer la nouvelle promotion dès l'automne, se sont manifestés pour apporter leur aide. Même si leur participation risque de se limiter au trois années de la nouvelle promotion, il est essentiel de les intégrer et tenter de les fidéliser dans l'équipe d'animateurs. Éventuellement envisager une réunion pour leur présenter l'organisation des JSP.

Le recrutement d'une nouvelle promotion sera fait pour la prochaine rentrée scolaire. La publicité de celui-ci sera faite sur la page Facebook « JSP Hautes-Alpes » mais plusieurs demandes spontanées ont déjà été transmises à la responsable.

9.3 – Section du Champsaur-Valgaudemar

L'équipe d'animateurs s'essouffle notamment en raison d'évènements extérieurs (2 animateurs non-vaccinés, le départ d'une animatrice vers un autre département, préparation du concours de SPP, ...). À noter que les animateurs restant ont une activité professionnelle fortement liée à la neige (travail en station de ski, viabilité hivernale, ...). Peut-être envisager d'alléger les cours sur la période hivernale !

Il est nécessaire de recréer une dynamique au sein de la section. La section compte 15 JSP très motivés.

L'organisation est très similaire à celle du Grand Buëch avec des cours tournant dans les casernes, l'appui de personnels non animateurs mais disposant de compétences particulières et présence des animateurs à la journée ou 1/2 journée.

9.4 – Section de l'Embrunais

La section compte trois nouveaux animateurs en cours de formation EAP et 14 JSP. Les expériences décrites par les sections du Champsaur-Valgaudemar et du Grand Buëch attirent leur attention avec comme objectif principal de mobiliser les casernes périphériques.

Au début des vacances scolaires d'avril, les JSP ont passé les épreuves permettant d'accéder au cycle 3.

9.5 – Section du Guillestrois-Queyras

La section compte 4 animateurs et 12 JSP. Elle fonctionne bien. Le Cdt Collier précise que la caserne du Queyras apprécie lorsque les cours sont organisés dans ses locaux.

9.6 – Section du Briançonnais

La situation est assez proche de celle de la section du Gapençais. Des difficultés également en termes d'animateurs mais des sapeurs-pompiers, parents de potentiels JSP, sont éventuellement volontaires. La promotion actuelle se termine fin juin et un nouveau recrutement est prévu pour la prochaine rentrée scolaire. Près de 20 candidatures spontanées sont déjà parvenues directement au responsable de section mais une publication du recrutement sera quand même faite sur la page Facebook.

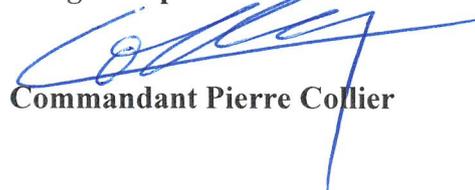
10– Rassemblement départemental – Section Briançonnais

Initialement prévu le 2 juillet, celui-ci est en concurrence avec la Journée Portes Ouvertes du Cis Gap. Il est décidé de repousser le rassemblement au samedi 9 juillet. Cependant, le lendemain se tiendra l'étape du Tour de France ouverte aux cyclistes amateurs, à laquelle il est attendu 15 000 participants et autant d'accompagnateurs. Eric Sinaeve et le Cdt Collier sont chargés de se rapprocher du maire de Briançon pour connaître la faisabilité du rassemblement départemental.

*
* *
*

En l'absence de questions diverses, le Commandant Pierre Collier conclut la réunion en précisant qu'il s'était engagé dans la fonction de Délégué Départemental pour redynamiser la filière des JSP et qu'il s'était fixé comme objectif de quitter cette fonction à l'occasion du Rassemblement Départemental 2022 correspondant aux 30 ans de la section du Briançonnais. Dans cette mission, il a été accompagné par Pierre Gauthier. Il va donc adresser sa demande de démission au Président de l'Union Départementale et proposer la désignation du capitaine Pierre Gauthier à cette fonction.

Le Délégué Départemental des JSP


Commandant Pierre Collier

Destinataires :

- Présents et absents
- Secrétariat de l'UDSP 05
- Délégué régional des JSP (pour information)

